



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### épargne salariale

Question écrite n° 11547

#### Texte de la question

M. Philippe Briand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le déblocage des fonds de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise. Les salariés peuvent obtenir le déblocage de l'épargne salariale, notamment à l'occasion d'un mariage, de l'acquisition d'une résidence principale, d'un décès, etc. Il apparaît cependant que cette participation ne peut être mise à la disposition des salariés pour le financement des études de leurs enfants, après le baccalauréat. Or beaucoup de familles se heurtent aujourd'hui au problème du financement des études. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions quant à un élargissement des textes réglementaires à ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Briand](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11547

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2003, page 931